

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini.

Point 1 : Plan de développement des compétences 2021 (Plan de formation)

A travers son plan de formation 2021, la direction souhaite mettre en avant le développement des compétences sur le numérique :

Écriture Web, Tournage avec smartphone, data journalisme, Formation aux outils Numériques.

14 stagiaires prévus pour un budget de 8 480 euros.

Autre axe du plan, le renforcement des compétences liées aux techniques et méthodes de fabrication du JT avec des formations comme « Ecrire et présenter une chronique », « présentation JT » et « animer un débat »

4 journalistes concernés pour un budget de 6 000 euros.

Poursuite des formations DOIR (stand up, écriture et... sur 3 jours)

En 2021, neuf journalistes rédacteurs reporters de Lorraine suivront le cursus pour 14 000 euros.

Une formation « réussir son commentaire sportif » sera également proposée pour faciliter la nouvelle offre du dimanche après-midi avec des captations

d'évènements sportifs de préférence en direct.

A l'occasion des élections régionales et départementales des sessions de formations à destination des journalistes et des documentalistes seront organisées. Une dizaine de journalistes seraient concernés pour un coût de 4 700 euros.

Dans le plan de formation, on retrouve aussi les formations obligatoires et de prévention (SST, habilitations électriques, conduite préventive, ergonomie) pour 4 200 euros.

Côté technique : des formations autour de la HD, de l'éclairage LD, la prise de son et la cyber sécurité pour un budget de 6 000 euros, 6 stagiaires concernés.

L'accompagnement des fonctions supports se poursuit avec le cursus Assistantes et Gestionnaires avec pour objectif, le développement des compétences numériques et de communication.

Prise en charge des formations pour 21 050 euros sur le budget local et 35 087 euros sur le budget central.

Point 2 : Audiences et programmes linéaire et Web

Présentation par Fanny Kippfel

Audiences Numériques :

Instagram 'f3lorraine' : 15 400 abonnés.

YouTube Grand-Est du 1^{er} janvier au 2 novembre 2020 :

14,4 millions de vues

+ 22 000 abonnés (87 000 abonnés au total)

Facebook Lorraine du 1^{er} janvier au 2 novembre 2020 :

223 000 abonnés

+ 2 484 abonnés

2,2 millions de vues (de + de 3 s)

Site France 3 Grand Est :

Record battu pendant le 1^{er} confinement avec **9,33 millions de visites** pour le seul mois d'avril 2020

Si le site a connu un grand succès en avril, la fréquentation est revenue à la normale depuis l'été avec plutôt 3,5 à 4,5 millions de visites en moyenne.

Audiences Linéaire JT et éditions locales :

Pour rappel, le JT a été en Grand Est du 17 mars au 2 juin.

De bonnes audiences pour l'info en grande région pendant le confinement : 1 point au-dessus de la moyenne, **avec une moyenne à 21,6 % de part d'audience** de mars à mai.

Retour aux journaux régionaux par antenne pour la grille d'été

Été 2020 : 12/13 la Lorraine se distingue avec **16 % de part d'audience**, contre 11,8 au national et 13,3 en moyenne dans le Grand Est.

Été 2020 : 19/20 les chiffres sont moins bons en Lorraine, **17,7 % de part d'audience**, contre 18,8% au national et 21,6% en moyenne dans le Grand Est.

Audiences Locale 18h50 :

Les audiences sont moyennes en début d'année puis s'écroulent pendant le confinement ! Normal : l'édition locale a été suspendue du 17 mars au 14 juin.

Difficile de trouver son public avec une reprise le 15 juin, puis un arrêt estival du 6 juillet au 30 août.

A la reprise en septembre, les audiences sont au rendez-vous avant de s'écrouler à la mi-octobre (nouvelle interruption pendant les vacances de Toussaint).

Audiences mauvaises, pourquoi ?

Problème de ligne éditoriale depuis la grille de rentrée 2019, manque de communication sur ce rendez-vous à 18H50 (qui s'inscrit dans le 19/20 !!!)

Vos élus interpellent la direction sur l'absence de promotion de cette tranche que les téléspectateurs du Nord mosellan ne connaissent pas à 18H50 !

Seul point positif, les salariés ont été écoutés et depuis septembre dernier, retour à des sujets d'actualité en coordination avec le BRI de Lorraine.

Enquêtes de Région :

Résultat décevant pour la thématique « Made in Grand Est » en février avec 0,9% PDA.

Bon résultat en avril avec 5% de PDA pour une émission sur « La différence ».

Depuis la rentrée, les 2 émissions « Parcs d'attractions » et « Se soigner au naturel » audiences : 3,1% PDA pour l'une et 1,8 PDA pour l'autre.

L'émission est reconduite en 2021.

Elections Municipales:

Bonnes audiences pour les soirées électorales du 1^{er} et second tour avec une moyenne de plus de 16% de PDA pour la 1^{ère} tranche (19h55-21h).

Concernant les débats, la chaîne a assuré sa mission de service public mais les résultats en termes d'audiences sont plutôt décevants.

PAE et opérations spéciales :

Bon score avec le sport : le 10 août retransmission de Nancy- Nice avec 8,3%

de PDA (20 000 personnes devant leur écran).

Déception en septembre pour le « Livre sur la place » avec seulement 3% de PDA.

Après les bonnes audiences en Lorraine l'an passé (7,3% de PDA), cette année pas d'édition spéciale pour la Saint Nicolas en raison de la crise sanitaire.

Point 3 : Régionalisation : ateliers et calendrier

2 ateliers participatifs ont été proposés les 8 et 9 octobre en Lorraine autour du projet de nouvelle tranche à 18h30 (contenu information non « chaude ») ainsi qu'une nouvelle case, pour un décrochage Sport le dimanche après-midi ; puis un atelier à l'échelle du Grand Est.

Les élus font remarquer à la direction que les horaires dédiés à ces ateliers étaient difficiles d'accès pour une majorité de journalistes (à ces horaires-là, ils sont souvent en tournage ou montage). Le risque est clair : difficile de faire adhérer ensuite les équipes à des projets pour lesquels ils se sentent peu impliqués !

Les élus ont également réclamé un compte rendu de ces ateliers pour les salariés.

Le rédacteur en chef de Lorraine précise que rien n'est encore formellement arrêté.

Seules informations : la tranche sera Grand Est avec un plateau et un présentateur à Strasbourg, probablement enregistrée.

D'autres séquences sont planifiées pour une présentation fin-décembre. Les numéros zéro sont prévus début janvier pour une mise à l'antenne le 25 janvier.

Les élus redoutent que les choses se fassent dans la précipitation !

Concernant la tranche du dimanche après-midi, il pourrait s'agir de captation de sports (ex : Match de Handball Cherbourg-Nancy le 22/11 avec un commentaire partagé avec un journaliste de Cherbourg et un de Nancy).

Une discussion sur les droits est à l'étude.

Bien entendu tout ceci doit se faire à coût constant !!!

Les élus resteront vigilants sur la charge de travail répartie sur les équipes.

Point 4 : Compétences complémentaires journalistes en CDD

Un journaliste CDD JRI régulièrement employé en Lorraine a validé la CC1 rédaction.

8 autres JRI CDD ont manifesté le souhait de s'inscrire dans la même démarche.

La direction affirme qu'elle sera attentive à ce que chacun puisse le faire à son rythme, avec une planification adaptée.

Les élus resteront attentifs à ces salariés CDD et s'assureront qu'aucune pression ne leur sera imposée.

Point 5 : Planification Sarreguemines suite passage en télétravail d'un salarié

Le bureau de Sarreguemines n'est plus occupé depuis le reconfinement suite au passage en télétravail d'un salarié pour raison de santé.

La direction justifie son choix de planifier le JRI affecté à la Bex à Metz. Pour elle, il ne serait pas judicieux d'envoyer un CDD qui ne connaît pas le secteur.

Vos élus FO s'étonnent de cette réponse. En effet ne serait-il pas plus judicieux de remplacer le poste de JRR à Sarreguemines (un secteur où l'actualité est riche), plutôt que d'envoyer quasi quotidiennement des équipes de Nancy ou Metz en Moselle Est ? Une bonne raison nous motive dans cette affaire : nous ne voulons pas revivre ce qu'il s'est passé en 2015 avec l'autre BIP mosellan : celui de Thionville, qui a fermé ses portes, après avoir été inoccupé un long moment.

Point 6 : CDDU : conséquences de la modification des intitulés des fonctions depuis 2015

La question des élus était de savoir pourquoi les contrats des CDDU « monteur » ou « OPS » étaient désormais établis sous cette appellation, alors que précédemment, à Nancy par exemple, ils étaient rédigés avec l'intitulé « Chef Monteur » et « Chef OPS ».

La direction précise que cette règle s'applique depuis le 1er juillet 2015, suite à une décision de justice en faveur de FTV, contre une requête de FO (qui avait demandé l'alignement des contrats pour tous les CDDU en positionnement « chef monteur » et « chef OPS »).

Point 7 : Poste de monteur suite départ RCC

La question du comblement d'un poste de monteur avait déjà été posée à l'instance d'octobre : la direction devait étudier le volume de CDD depuis le départ de 2 monteuses.

Pour la direction, le compte n'y est pas pour un recrutement, avec seulement 108 jours de CDD au montage entre janvier et début septembre.

Les élus dénoncent une étude tronquée par la crise du COVID (et la mutualisation des antennes lors de la première vague avec

une reprise sommaire en juin puis la période de congés d'été).

Mais la donne a changé avec un retour à la normale des programmes depuis septembre, les élus ont comptabilisé 12 jours de CDD au montage par semaine.

La direction souhaite se donner un peu plus de temps avec l'arrivée des nouvelles tranches en région et souhaite attendre juin 2021 pour disposer de davantage de recul.

Les élus reviendront vers la direction à cette date pour refaire le point.

Point 8 : Développement UTS

5 UTS (unités de tournage smartphone) ont été livrées en septembre à Nancy.

La direction annonce le déploiement de ces unités de tournages et rappelle que 13 salariés volontaires s'étaient manifestés pour être formés. Un JRI précédemment formé au MOJO bénéficiera d'une prise en main par le cadre technique référent avant une formation UFTV de 2 jours début décembre. Il deviendra ensuite formateur (utilisation et narration avec l'UTS).

Vos élus FO se félicitent que l'accord qu'ils ont signé en février 2020 sur l'utilisation des UTS comme unité de tournage puisse s'appliquer. Bien entendu, ils rappellent le cadre de l'accord qui prévoit que les salariés soient « préalablement formés » (sans plus de précisions). La direction évoque une formation de 2 jours pour les journalistes reporters d'images ou journalistes à compétence complémentaire et 3 jours pour OPV (sur la base du volontariat). Ces formations qui débuteront en janvier 2021.

Point 9 : RCC : Espace de travail (bureau et open space) : analyse et propositions d'amélioration

Un rafraichissement (peintures) de la newsroom est prévu avant la fin de l'année.

Il y a aussi projet existe consistant à vouloir regrouper les salariés qui collaborent à l'édition du jour, avec l'objectif de rendre plus fluide la communication (avec un guichet unique pour les équipes qui rentrent de reportage).

Une réflexion est en cours aussi pour le numérique.

A propos de la réflexion autour de l'organisation de l'équipe du numérique, les élus font remarquer que l'un des bureaux à

cet étage est réservé à un salarié faisant suite à une préconisation médicale. Du matériel dédié aux équipes web y est stocké, générant beaucoup de passage. Il faudrait songer à organiser ce stockage dans un autre bureau.

Les élus préconisent également une réflexion globale sur la rédaction afin d'envisager des espaces dédiés aux journalistes lorsqu'ils travaillent notamment sur des dossiers nécessitant de la concentration mais aussi pour passer des coups de fils.

L'étude d'un espace convivial pour accueillir les invités ne serait pas superflue !

Point 10 : Point situation COVID : situation des salariés vulnérables, lien avec les managers, mise à disposition des masques KN95

Cas contacts : une attention particulière est apportée par les managers dans le suivi des cas contacts. L'APS informe régulièrement en cas d'évolution juridique.

Les salariés vulnérables : doivent se faire connaître auprès de la RH ou de leur chef de service.

Pour rappel, aucun salarié vulnérable ne peut venir travailler sur site !

Le salarié exerce en télétravail dès la présentation d'un certificat de vulnérabilité. Si le télétravail est impossible, il doit présenter un arrêt de travail ou se déclarer sur la plateforme AMELI.

Le motif 'Absence autorisée payée' (qui était en vigueur lors du 1er confinement) n'est plus d'actualité aujourd'hui.

Concernant le télétravail, notamment au web, les élus constatent que cela peut être perçu comme un lieu refuge par les autres salariés !

Les masques FFP2 ou KN95 : seules les maquilleuses en sont dotées car plus

exposées. En effet, elles maquillent les invités et présentateurs, qui, eux, ne portent pas de masque à ce moment. La réponse de la direction « si le salarié apporte la preuve irréfutable ». En cas de déclaration d'accident du travail, la direction se réserve la possibilité d'émettre des réserves.

Point 11 : Bilan HSCT, présentation du DU et PAPRI Pact

Bilan HSCT 2019 : 7 accidents de travail avec arrêt (5 reconnus par la CPAM et 2 accidents de trajets).
17 accidents bénins inscrits dans le registre.
Les élus constatent une augmentation significative des accidents de travail en 2019. En 2018 seuls 2 avaient été recensés.

Document Unique et PAPRI Pact : Le bilan 2020 sera axé sur la gestion de la crise Covid.
Des ateliers participatifs regroupant les différents métiers seront proposés courant du 1^{er} semestre 2021, animés par l'APS.

Point 12 : Bilan absentéisme janvier à août 2020

En raison du Covid, on constate une forte hausse du taux d'absentéisme depuis le début de l'année.
3 motifs d'absence : absence autorisée payée, absence maladie et absence garde d'enfants.

Taux d'absentéisme moyen hors COVID : 5,19%

Taux d'absentéisme moyen : 8,78%.

Point 13 : Point sur l'enquête pour maladie professionnelle JRI

Un questionnaire à destination des JRI a été validé par la Carsat ; crise sanitaire oblige, les RDV seront organisés en visio.

Point 14 : Point sur l'expertise pour risque grave de CEDAET

Le cabinet d'expertise CEDAET a rendu son rapport. Il sera mis à l'ordre du jour d'une CSSCT extraordinaire qui se tiendra le 9 décembre, puis en CSE RÉSEAU à la mi-décembre.

Les modalités de restitution au personnel de Lorraine y seront discutées.

Prochaines réunions en Lorraine le 1^{er} décembre, puis le 13 janvier 2021
n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité : Catherine Reggianini et Laurent Monpiou